

Rapport sur l'inflation des prix des aliments de Loblaw

octobre 2026

L'inflation des prix des aliments ralentit, mais de nouvelles pressions sur les coûts se font sentir

Les données de l'IPC de septembre ont apporté une bonne nouvelle aux consommateurs canadiens. L'inflation des prix des aliments a ralenti pour s'établir à 1,7 % d'une année sur l'autre, en baisse par rapport aux 2,8 % enregistrés en août. Cette baisse s'est produite alors même que l'inflation globale grimpait à 3,1 %, principalement sous l'effet d'une hausse de 27,8 % des prix de l'essence.

Statistique Canada a attribué le ralentissement de l'inflation des prix des aliments à la baisse des prix des légumes frais et du sucre, ainsi qu'à un ralentissement de la hausse des prix du bœuf. Bien que cette tendance soit encourageante, les prix des aliments sont toujours plus élevés de 33 % à ceux de septembre 2020.

Malgré cette amélioration, de nouvelles pressions apparaissent. En septembre, huit des dix matières premières suivies par Loblaw ont vu leur prix augmenter, tandis que la hausse des coûts du diesel et liés au transport, ainsi que l'instauration de nouveaux tarifs douaniers, ont ajouté à l'incertitude. Ces pressions se traduisent de plus en plus par des demandes d'augmentation des coûts de la part des fournisseurs.

Pour le T4, la valeur en dollars des augmentations proposées par les fournisseurs est en hausse de 120 % par rapport à l'année dernière, alors même que le nombre de demandes a baissé de 35 %. Loblaw continue de remettre en cause les augmentations injustifiées, ayant réussi à repousser des centaines de millions de dollars de coûts proposés depuis le début de l'année, tout en veillant à ce que les pressions légitimes mais temporaires ne se transforment pas en coûts permanents pour les clients.

L'inflation des prix des aliments en bref

+3,1 %

Inflation globale

+1,7 %

Aliments en magasin

Les matières premières qui retiennent notre attention



Pétrole brut (+19,4 % d'un mois sur l'autre) et transport

Les perturbations de l'approvisionnement en provenance du Moyen-Orient, la suspension des nouvelles hausses de production de l'OPEP+ et le niveau bas des stocks de carburant aux États-Unis ont fait grimper le cours du pétrole. Le prix du diesel au Canada a augmenté d'environ 70 % depuis février, ce qui accentue la pression sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.



Blé (+5,8 %)

Le blé a connu une hausse en raison des perturbations du trafic maritime en mer Noire et des conditions de culture sèches en Amérique du Nord.



Riz (+11,3 %)

La baisse de la production américaine et les conditions de récolte difficiles en Arkansas ont inquiété quant à la qualité des récoltes et aux rendements à l'usinage, ce qui a resserré l'offre.



Café (-7,6 %)

Une récolte et des exportations brésiliennes soutenues ont amélioré l'offre à court terme, tandis que des précipitations favorables ont nourri les espoirs pour la prochaine récolte.

À surveiller

Les tarifs douaniers commencent à se répercuter sur les coûts des fournisseurs

Les dernières contre-mesures tarifaires du Canada pourraient concerner 2 500 produits (contre 5 000 en 2025), mais à des taux pouvant atteindre 50 % (contre 25 % en 2025). Loblaw gère activement les demandes des fournisseurs portant sur 2 000 produits, ce qui représente 32 millions \$ d'augmentations annualisées proposées. L'impact se répartit de manière relativement équilibrée entre les produits alimentaires et non alimentaires, notamment les soins capillaires, les préparations pour pâtisserie, les pâtes et le fromage. À l'heure actuelle, quelques dizaines de produits dans nos magasins portent le symbole « T » pour indiquer que leur prix est affecté par les tarifs douaniers.

TARIFFS

Dans les coulisses du prix : pourquoi les fraises peuvent coûter plus cher hors saison?

Alors que la saison des fraises touche à sa fin au Canada, les distributeurs alimentaires commenceront à davantage compter sur les importations en provenance de régions plus chaudes comme la Californie et le Mexique. Selon les données de Comtrade des Nations unies, le Canada a importé environ 118 millions de kilogrammes de fraises fraîches en 2025, pour une valeur de 455 millions de dollars américains.

La récente vague de chaleur en Californie a affecté les rendements et la qualité des récoltes, tandis que la hausse des coûts des engrais a accentué la pression sur les producteurs. Les distances et la nécessité d'un transport réfrigéré rendent ces fruits rouges hautement périssables particulièrement sensibles aux coûts de transport. La hausse du prix du diesel au Canada de 70 % depuis février exerce également une pression sur les coûts.

Par ailleurs, Statistique Canada indique que la production canadienne de fraises en serre a augmenté de 54,7 % en 2025 pour atteindre 11,6 millions de kilogrammes, ce qui a contribué à étendre l'offre nationale au-delà de la saison de culture traditionnelle. Cette production nationale tout au long de l'année est certes utile, mais les récoltes actuelles restent bien en deçà de la demande.

